



HAL
open science

PHENOMENES DE VARIATION DANS LES CORPUS ORAUX : SUJETS INTEGRES DU FRANÇAIS PARLE DES CONVERSATIONS

Márton Gergely Horvath

► **To cite this version:**

Márton Gergely Horvath. PHENOMENES DE VARIATION DANS LES CORPUS ORAUX : SUJETS INTEGRES DU FRANÇAIS PARLE DES CONVERSATIONS. Journées d'étude internationales des jeunes chercheurs en linguistique, Mar 2016, Tours, France. pp.45 - 59. hal-01379930

HAL Id: hal-01379930

<https://hal.science/hal-01379930>

Submitted on 15 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PHENOMENES DE VARIATION DANS LES CORPUS ORAUX : SUJETS INTEGRES DU FRANÇAIS PARLE DES CONVERSATIONS

Márton Gergely HORVÁTH

Université catholique Pázmány Péter (Hongrie) – horvath.marton.gergely@btk.ppke.hu

Abstract

The aim of this paper is to provide a corpus-based analysis of integrated (non-dislocated) subject NPs in spontaneous spoken French. Pragmatic approaches relate the topicality of subject NP referents to the dislocation of the subject NP, whereas grammatical approaches emphasize that certain linguistic features influence the dislocation or the non-dislocation of the subject NP. We argue that the dislocation of a subject NP is actually related to the topic status of his referent, but that this relation is not biunivocal, as the referent of some heavy subject NPs can also be taken to function as a topic.

1. INTRODUCTION

Dans le français parlé des conversations, la position du sujet syntaxique de la proposition peut être occupée par plusieurs types d'éléments, notamment des pronoms clitiques, le pronom *ça*, des indéfinis ou des syntagmes nominaux lexicaux. Dans cet article, nous ne nous intéresserons qu'à deux cas de figure : les SN lexicaux¹ définis sujets syntaxiques (1) d'une part, et les SN lexicaux disloqués, apparaissant avec un pronom clitique sujet intrapropositionnel coréférent (2) d'autre part.² Notre objectif est d'examiner, sur la base de l'analyse d'un corpus oral, les conditions qui déterminent la dislocation ou la non-dislocation des SN lexicaux sujets.

(1) mon père a un B.T.S. (69asg1)

(2) ma mère, elle a son bac (69asg1)

D'après l'approche de Lambrecht (1994), la structure informationnelle est une composante intégrante de la grammaire phrastique et va de pair avec la morphosyntaxe, la sémantique et la prosodie ; ces composantes interagissent entre elles de différentes façons selon les langues. De cette interaction, vue comme une sorte de « compétition » entre les composantes, résulte en français parlé un ordre des constituants contraint au niveau syntaxique mais reflétant directement la fonction pragmatique de la phrase (Lambrecht 1994 : 25). Certains syntagmes nominaux sujets du français parlé des conversations sont donc des entités déterminées non plus au niveau syntaxico-sémantique, mais au niveau pragmatique, et ne font alors plus partie intégrante de la proposition, mais sont à la frontière entre phrase et discours (Lambrecht 1981 : 52). Un SN lexical (sujet) suivi d'un pronom clitique sujet, comme dans l'exemple (2), n'est alors plus le sujet syntaxique de la proposition, mais se retrouve dans une position disloquée extrapropositionnelle et fonctionne comme topique. Pour des raisons de simplicité, nous

¹ Nous employons le terme *SN lexical* par opposition à *SN pronominal*. En effet, nous limitons le domaine de notre étude aux expressions référentielles encodées lexicalement et ayant la fonction du sujet, qu'elles soient dans une position disloquée ou dans une position intégrée. Nous écartons donc les constituants à fonction du sujet dont l'encodage est pronominal ou flexionnel. La distinction lexical/pronominal ne correspond alors pas à une distinction lexical/grammatical, car les SN pronominaux sont des morphèmes à la fois lexicaux et grammaticaux. L'opposition concerne plutôt le statut discursif des SN, les SN pronominaux encodant des référents actifs, et les SN lexicaux encodant des référents actifs ou accessibles (voir aussi la section 2.1).

² Nous n'incluons pas dans cette analyse les SN indéfinis ou les SN quantifiés de type *tous les N*.

appellerons *sujet disloqué* tout constituant disloqué co-indexé avec un résomptif intrapropositionnel fonctionnant comme sujet syntaxique.

Il est à souligner que ce type d'analyse n'exclut pas l'existence de SN lexicaux sujets intégrés, comme le montre l'exemple (1). Plusieurs analyses, notamment celle de Barnes (1985), de Lambrecht (1987), de Blanche-Benveniste (2006) ou de De Cat (2007) ont montré que les SN lexicaux sujets syntaxiques restent présents dans le français parlé « spontané ». Elles diffèrent toutefois dans les explications qu'elles fournissent. Plusieurs questions peuvent être alors soulevées. La dislocation ou non des SN lexicaux sujets est-elle liée à des propriétés pragmatiques de ceux-ci ? Si oui, lesquelles ? Sinon, dépend-elle uniquement du genre du discours, ou serait-ce un phénomène de variation diaphasique (Gadet 1997), liée au plus ou moins grand respect des normes, variable d'une minute à l'autre (Blanche-Benveniste 2007) ? En effet, selon Gadet (1997 : 6), « [t]outes choses égales par ailleurs (un même locuteur, dans une même situation, lors d'une même prise de parole), un même segment dans un même contexte linguistique peut exhiber, parfois dans un laps de temps très bref, différentes réalisations [...] Le terme même de « variation inhérente » suffit à montrer que l'on ne sait référer cette variation à aucun facteur extralinguistique en particulier ».

Nous tenterons de fournir quelques éléments de réponse à ces questions. Nous nous baserons sur l'analyse d'un corpus oral, constitué à partir des corpus du projet Phonologie du Français Contemporain (Durand *et al.* 2002, 2009).³ Dans notre corpus, de tous les SN lexicaux définis antéposés au verbe⁴ analysables comme sujet de la proposition, environ 34 % apparaissent dans une position intégrée (i.e. dans la position du sujet syntaxique). La majeure partie de ces occurrences ne peuvent pas s'expliquer par une variation diaphasique ou inhérente, même si cette option reste toujours difficile à exclure.

Notre principal objectif est de confronter nos données avec ce qui est exposé dans la littérature linguistique correspondante. Nous constaterons que les explications liées au degré de topicalité ou à la mise en arrière-plan des SN sujets n'élucident pas toutes ces occurrences et que, inversement, elles pourraient prédire la non-dislocation de certains SN lexicaux sujets qui sont néanmoins disloqués. D'après notre analyse, les SN lexicaux sujets intégrés peuvent, eux aussi, fonctionner comme topiques. L'analyse de Lambrecht (1994) et de De Cat (2007) ne prévoit pas ce cas de figure, un apport d'éléments nouveaux dans la théorie serait par conséquent envisageable.

2. SPECIFICATIONS DE L'OBJET DE L'ETUDE ET APERÇU DES ANALYSES PRECEDENTES

2.1. Dislocation et topicalisation

Notre étude s'inscrit dans le cadre théorique de Lambrecht (1994, 2001), qui admet une structure syntaxique monostratale. Dans ce cadre, la structure informationnelle est une composante intégrante de la grammaire phrastique. L'ordre des constituants reflète donc directement leur fonction pragmatique : la variation syntaxique est pragmatiquement motivée.

³ Notre corpus est constitué de 792 minutes d'enregistrements provenant d'interviews et de conversations libres de 28 locuteurs français au total. Après chaque énoncé cité de ce corpus, nous signalerons le code du locuteur. Nous séparerons, suivant les conventions graphiques, les constituants disloqués de la proposition par une virgule, qui ne signale toutefois pas nécessairement la présence d'une pause. Tous les enregistrements, ainsi que leurs transcriptions, sont téléchargeables depuis le site du Projet Phonologie du Français Contemporain : www.projet-pfc.net.

⁴ Nous n'incluons pas dans cette analyse les SN disloqués à droite.

Selon cette approche, les structures de dislocation constituent dans le français parlé des conversations l'une des stratégies de topicalisation.⁵ En effet, la fonction discursive des constructions de dislocation est de marquer un constituant en tant que topique, par rapport auquel une phrase exprime un commentaire pertinent (Lambrecht 2001 : 1072). Le topique d'une assertion dans un discours donné est donc le référent dont il est question dans la proposition (relation d'à-propos) : celle-ci relate des informations qui sont pertinentes par rapport au référent topique et qui complètent les connaissances de l'interlocuteur sur le référent (Lambrecht 1994 : 117–131).

Dans les constructions de dislocation, un constituant, dont la position « canonique » serait à l'intérieur de la proposition, apparaît en dehors de celle-ci, et la fonction du constituant disloqué est signalée au sein de la proposition par un élément pronominal (un pronom clitique ou le pronom *ça*) coréférent (Lambrecht 2001). Ainsi, dans l'exemple (2) ci-dessus, le SN disloqué *ma mère* et le pronom clitique sujet *elle* sont coréférentiels. Sans l'élément disloqué, la proposition resterait bien formée d'un point de vue syntaxique ainsi que d'un point de vue prosodique. Enfin, l'alternative « canonique » à (2), présentée sous (3), est véridiquement équivalente à (2).

(3) *ma mère a son bac* (proposition reconstituée)

Lambrecht (1994 : 150–160) rattache à la notion du topique celle de la présupposition : le topique, sur lequel la proposition fournit une information nouvelle, est un référent d'actualité, introduit dans le discours antérieurement. « On en parle déjà », ou il est accessible par le contexte. Dans une relation topique–commentaire, ce référent est par conséquent présupposé fonctionner en tant que topique dans une assertion donnée. Le référent topique doit donc être accessible cognitivement, il est caractérisé par une saillance pragmatique. Nous adoptons donc dans notre étude la définition du topique que Lambrecht (1994) propose. La topicalité d'un référent étant liée à son accessibilité pragmatique, nous tiendrons compte du contexte discursif. Nous fournirons ci-dessous, en (12), le contexte discursif des exemples (1) et (2), que nous avons cités pour illustrer les caractéristiques syntaxiques des énoncés à sujet intégré ou à sujet disloqué. Dans le cas des exemples créés (voir les exemples en (4) ci-dessous), il est convenu de fournir un contexte minimal possible sous forme d'une question à laquelle l'énoncé peut servir de réponse.

2.2. Le SN lexical sujet intégré : approche « pragmatique »

Selon l'approche présentée brièvement ci-dessus, le SN lexical sujet intégré ne fonctionne donc pas comme topique. Les propositions avec un SN lexical comme sujet syntaxique, comme dans l'exemple (4a), paraissent cependant souvent « peu naturelles » en français parlé (Gécseg 2007 : 76) : elles sont remplacées par des structures de dislocation (4b) ou des structures présentatives (4c), selon le contexte discursif.

(4) Exemples de Gécseg (2007 : 75) :

- a. *Ma sœur est malade*
- b. *Ma sœur, elle est malade.*

⁵ Il est à noter que nous employons ici le terme « topicalisation » non pas en désignant l'antéposition d'un constituant « topicalisé » (comme dans *De cette histoire, il se souviendra longtemps*, Fradin 1988 : 26), mais en indiquant la fonction discursive de la dislocation, c'est-à-dire le fait qu'un constituant, dans ce cas disloqué, est marqué comme topique.

c. J'ai ma sœur qui est malade.

L'utilisation d'une structure de dislocation de type (4b) suppose donc un contexte où le référent du constituant disloqué est donné par le discours précédent ou la situation discursive. Ainsi, (4b) pourrait fournir une réponse à la question *Comment va ta sœur ?* (Gécseg 2007 : 76). Les constructions présentatives de type (4c) en revanche, introduisent un nouveau référent dont il n'a pas été question précédemment. Elles peuvent fonctionner comme réponse à des questions de type *Qu'est-ce que tu as ?* (Gécseg 2007 : 76).

Les propositions de type (4a) ne sont toutefois pas exclues du français parlé. À première vue, elles constitueraient en quelque sorte une « variante » des structures présentatives, puisqu'elles décrivent un état de choses, se composent entièrement d'informations nouvelles (De Cat 2007 : 25), comme dans l'exemple (5).

(5) A : Qu'est-ce qui s'est passé ?

B : Les voisins ont mangé mon lapin. (De Cat 2007 : 25)

Les propositions de type (4a) ne sont cependant pas tout à fait équivalentes aux propositions de type (4c), même s'il s'agit, dans les deux cas, d'un référent nouveau dans le discours. En effet, Ashby (1999) a montré que très peu de SN lexicaux sujets ont un référent tout neuf (*brand new*, cf. Prince 1981) : leur référent est, la plupart du temps, identifiable par l'interlocuteur. Les référents animés et tout neufs seront plutôt encodés par une structure présentative, tandis que les SN à référent animé et nouveau mais inférable à partir du cadre sémantique établi par la conversation pourront occuper la position du sujet syntaxique (Ashby 1999 : 487). Par exemple, dans (6), *les enfants* sont mentionnés pour la première fois, mais le référent est accessible depuis le cadre sémantique établi par la mention d'*un orphelinat*. Notons que Barnes (1985 : 80) constate également que les SN lexicaux sujets n'ont jamais de référent tout neuf (non inférable) dans son corpus.

(6) On a un orphelinat à la Bergeronerie où on leur prête des caisses de livres.
Maintenant ils préfèrent qu'on passe pour que les enfants choisissent eux-mêmes.
(Ashby 1999 : 483)

Lambrecht (1987) expose plusieurs caractéristiques que les SN lexicaux sujets ou les propositions qui les contiennent ont tendance à avoir. Ainsi, les SN lexicaux sujets ont le plus souvent un référent moins saillant, moins anaphorique, moins spécifique ; les propositions avec un SN lexical sujet sont de « transitivité » moindre et sont souvent enchâssées. Nous présentons ces caractéristiques dans les paragraphes qui suivent.

Un référent moins saillant correspond, dans une narration, à une composante d'une scène, d'un événement ou d'un état, et non à un participant du discours ayant un statut de topique (Lambrecht 1987 : 238). Dans le contexte d'énonciation, il n'y a donc pas de relation de topique (relation d'à-propos) entre cette composante non saillante et le prédicat de la proposition. L'exemple (7), tiré de notre corpus, illustre ce type de « mise en arrière-plan » dans le discours. Lebas-Fraczak & Auriel (2013) parlent de « dé-focalisation de la proposition » et de « statut secondaire » au sein du dire du locuteur. Elles présentent cet emploi comme une digression qui n'est pas en lien direct avec le but communicatif principal du locuteur.

(7) Ouais c'était, ben c'était une école privée qui coûtait trente-cinq mille balles par an, donc euh, ça te situe le, le genre d'élèves qui allaient là-bas, et euh, c'était des élèves qui avaient été en échec euh, dans, en lycée ou même en collège et euh, un peu perdus, qui savaient pas trop quoi faire, les parents sont derrière, et parfois s'endettent pour euh, faire cette euh, ouais (21amb1)

Lorsque le référent d'un SN lexical sujet ne correspond pas à un participant du discours auquel le locuteur réfère plusieurs fois, il est rarement désigné d'une manière anaphorique après sa première utilisation, dans la suite du discours. Il est d'ailleurs souvent non spécifique⁶ et ainsi moins enclin à avoir une fonction de topique dont le locuteur pourrait parler (Lambrecht 1987 : 242–245). Bien entendu, le référent du SN lexical sujet peut réapparaître par la suite et avoir une certaine continuité anaphorique, ayant ainsi peu à peu plus de saillance qu'à sa première évocation. De même, il n'est pas exclu, dans un contexte donné, qu'un SN non spécifique générique⁷ puisse avoir un rôle de topique, contrairement aux indéfinis comme *quelqu'un, tout le monde* ou *personne*.

Selon Lambrecht (1987 : 245–246), les SN lexicaux sujets intégrés apparaissent majoritairement dans des constructions intransitives ou copulatives, et si la construction est transitive, le SN sujet est presque toujours le seul SN lexical de la proposition, le COD étant représenté par un pronom clitique ou étant même absent. En outre, le SN lexical sujet intégré est le plus fréquemment non agentif ou correspond au sujet de verbes comme *dire*.

Enfin, Lambrecht (1987 : 246–248) constate une corrélation entre arrière-plan et subordonnées, ainsi qu'entre premier plan et principales. En effet, il trouve, dans son corpus, que les SN sujets intégrés apparaissent plus librement dans des propositions enchâssées que dans des propositions principales.

Une « exception » à ces tendances est toutefois à prendre en considération : le cas des noms propres et des noms communs fonctionnant comme des noms propres (par exemple *maman*) (Lambrecht 1987 : 248–250). Comme ils correspondent à des référents hautement accessibles — à des personnes physiquement présentes dans la situation ou à des personnes en relation étroite avec l'un des interlocuteurs —, ils ont une fonction analogue à celle des pronoms déictiques ou anaphoriques. Dans un contexte donné, ils peuvent identifier leur référent directement plutôt qu'à travers une catégorie dans laquelle l'auditeur doit choisir l'individu. Ils peuvent donc parfois « se substituer » aux pronoms clitiques sujets (topiques). L'apparition de noms propres désignant des personnes en position de sujet syntaxique intégré ne correspond donc pas à une mise en arrière-plan, comme dans le cas des autres SN lexicaux.

En résumé, le référent de SN lexicaux sujets intégrés joue le rôle d'un argument dans une assertion, mais non d'un topique dans un discours (Lambrecht 1987 : 253). Comme nous venons de le voir, la « non-topicalité » peut être renforcée ou peut être en corrélation avec d'autres facteurs, grammaticaux ou discursifs. Ce statut « non topical » est confirmé par les observations de De Cat (2007). Selon elle, un SN lexical sujet n'est intégré que s'il n'est pas analysable comme topique, ce qui correspond à deux cas de figure, liés à la caractérisation des prédicats, *individual level* ou *stage level*.

Il est convenu de distinguer les *individual level predicates* (ILP) des *stage level predicates* (SLP) d'après Carlson (1977). Les prédicats *individual level* font toujours partie de phrases catégoriques et leur sujet est donc topical, alors que les prédicats *stage level* peuvent constituer des phrases catégoriques ou des phrases thétiqes⁸ (cf. Erteschik-Shir 1997, De Cat 2007). Par

⁶ Par SN désignant des référents non spécifiques, Lambrecht (1987) entend (i) des SN non spécifiques génériques qui ne réfèrent pas à des individus ou à des groupes d'individus spécifiques mais à tous les membres d'une catégorie donnée, et (ii) des pronoms indéfinis comme *quelqu'un, rien, tout, tout le monde*.

⁷ Par exemple, *les enfants qui vont au lycée* dans *pour le moment, les enfants qui vont au lycée vont à Champagne là-haut* (Lambrecht 1987 : 243), voir encore note 6.

⁸ Selon la distinction thétique/catégorique, à l'origine philosophique, « il y a deux types différents de jugements fondamentaux : le catégorique et le thétique. Seul le premier d'entre eux se conforme au paradigme traditionnel

conséquent, le prédicat des phrases thétiqes est toujours *stage level*. En principe, un prédicat ILP typique assigne une propriété à caractère permanent à une entité, comme dans l'exemple (8a). Un prédicat SLP, en revanche, assigne une propriété non permanente ; la prédication est restreinte dans le temps ou dans l'espace, comme le montre l'exemple (8b).

(8) Exemples de De Cat (2007 : 77–78) :

- a. Le malais, c'est difficile.
- b. Le fromage est moisi.

Selon De Cat (2007 : 25–26, 77–81), il se peut d'une part que le sujet d'un ILP soit mis en focus étroit, comme le montre l'exemple (9a).⁹ D'autre part, c'est le sujet d'un SLP qui peut être intégré lorsque toute la phrase est en focus, comme dans les exemples (9b) et (9c). Dans (9b), il s'agit d'un SLP statif dénotant une propriété transitoire, tandis que dans (9c), le prédicat est événementiel. Dans ces trois exemples, le SN sujet ne fonctionnerait donc pas comme un topique.

(9) Exemples de De Cat (2007) :

- a. [Luc aussi]_{FOCUS} a les yeux de son père ? (De Cat 2007 : 26)
- b. Le directeur est là. (De Cat 2007 : 77)
- c. Heureusement Bruno est venu. (De Cat 2007 : 80)

Remarquons néanmoins qu'il a été montré notamment par Jäger (2001) que la distinction ILP/SLP n'est pas nette et qu'il existe un continuum entre ILP et SLP. Jäger différencie trois propriétés binaires qui déterminent huit combinaisons possibles, correspondant à huit types de prédicats. C'est l'un de ces trois critères, la possibilité d'une lecture faible (ou existentielle) du sujet indéfini qui est en rapport avec la topicalité : le sujet des prédicats qui ne permettent pas de lecture faible à leur sujet indéfini est toujours topical (Jäger 2001 : 110–112). Par exemple, dans *Un Français est intelligent*, seule la lecture générique du sujet est possible (lorsque celui-ci n'est pas accentué), la lecture faible (existentielle) non (Erteschik-Shir 1997 : 38). Pour des raisons de simplicité, nous référerons par la suite à ce type de prédicats comme étant des ILP.

2.3. Le SN lexical sujet intégré : approche « grammaticale »

Blanche-Benveniste (1994) réfute l'approche de Lambrecht (1981, 1987), selon laquelle les sujets lourds sont étroitement liés à des situations de mise en arrière-plan. Barnes (1985 : 82–86) remarque également que la mise en arrière-plan comme critère est difficile à appliquer aux conversations libres non narratives. Selon elle, même s'il y a, la plupart du temps, une corrélation entre mise en premier plan et topicalité, la distinction arrière-plan vs. premier plan est indépendante du paramètre de la topicalité. Elle suggère donc de parler de « tendances » plutôt que de « règles catégoriques ».

Selon Blanche-Benveniste (1994), ce n'est pas entre SN disloqués et SN intégrés qu'il faut établir une distinction, mais entre sujets lexicaux et sujets pronominaux (flexionnels). La variation constatée en ce qui concerne le type d'éléments qui occupent la position du sujet dépend, selon elle, principalement du genre et du registre. Ainsi, dans les registres les plus familiers, ce sont les pronoms clitiques qui tendent à occuper la place des sujets devant le verbe,

de sujet-prédicat, tandis que le dernier représente simplement la reconnaissance ou le rejet de la matière du jugement » (Kuroda 1973 : 82).

⁹ Un focus étroit sur le sujet n'exclut toutefois pas la dislocation de ce dernier, par exemple *Et ceux de Luc aussi, ils sentent le fromage ?* (De Cat 2007 : 162).

alors que dans les registres plus soutenus, ce sont les SN lexicaux. « Ces deux tendances coexistent, sans qu'on puisse faire aucune prédiction sur le triomphe éventuel de l'une sur l'autre » (Blanche-Benveniste 1994 : 98).

Pour Blanche-Benveniste (1994), plusieurs types de facteurs, notamment grammaticaux, positionnels, sémantiques et pragmatiques, doivent être pris en considération pour pouvoir rendre compte du phénomène de variation de la forme des sujets. Ainsi, ces facteurs influent sur les probabilités d'apparition des SN lexicaux en position préverbale de sujet.

Sur ce point, il est important d'apporter quelques précisions en ce qui concerne ces deux « approches ». Premièrement, il nous paraît difficile de parler de deux approches vraiment distinctes, même si Blanche-Benveniste (1994, 2006) insiste beaucoup sur ses divergences avec Lambrecht (1981, 1987, 1994). En effet, si Blanche-Benveniste affirme que « deux tendances coexistent » (1994 : 98) et que la dislocation des SN sujets n'est pas automatique (2006 : 483), Lambrecht (1981 : 52) ne dit pas le contraire. Selon lui, la relation sujet–prédicat n'est pas remplacée dans tous les cas par la relation topique–commentaire, autrement dit, le français parlé n'est pas devenu une langue à proéminence du topique plutôt qu'une langue à proéminence du sujet, mais il est les deux à la fois : les phrases à topique et les phrases à sujet doivent toutes les deux être considérées comme des constructions de base. Deuxièmement, les facteurs grammaticaux jouant un rôle dans le « choix » entre SN sujets disloqués et intégrés sont en partie les mêmes chez Blanche-Benveniste et chez Lambrecht : Blanche-Benveniste (1994) évoque notamment, comme Lambrecht (1987), l'importance de la subordination ou de la valeur générique du nominal dans les énoncés non événementiels. En outre, bien que Blanche-Benveniste souligne l'importance des facteurs grammaticaux, elle n'exclut pas non plus la prise en compte de facteurs pragmatiques.

3. LES DONNEES DU CORPUS

Les corpus du projet PFC sont composés de quatre parties : une liste de mots et un texte lus, un entretien guidé et une conversation libre. Nous avons utilisé dans nos recherches les deux types de conversations. Les enquêtes sont réalisées par les enquêteurs suivant un protocole détaillé préparé par les coordinateurs du projet PFC, ce qui permet d'avoir des corpus d'une taille comparable et d'une qualité homogène. Nous avons sélectionné les enregistrements de 28 locuteurs¹⁰, âgés de 16 à 47 ans. Les enquêtes ont été réalisées entre 1999 et 2006. Le protocole d'enquête n'exigeant pas la transcription des entretiens au-delà de 10 minutes, certaines parties des enregistrements ont été transcrites par nos propres soins. Bien que, d'après le protocole d'enquête et de par la nature des deux types d'entretien, les discussions libres soient censées être plus proches du langage informel que les entretiens guidés, nous n'avons pas constaté de divergences significatives entre ces deux types de corpus au niveau de l'utilisation des structures topicalisantes ou au niveau du taux des constructions à sujet syntagmatique plein. Nous ne séparerons par conséquent pas dans notre analyse les deux types de discours.

Nous avons relevé dans notre corpus 857 SN préverbaux sujets d'une proposition donnée. 33,5 % de ces SN sont des sujets syntaxiques, donc intégrés, alors que les 66,5 % restants sont disloqués à gauche, la position du sujet syntaxique étant occupée par un pronom clitique ou par le pronom *ça*. Dans cette section, nous présentons les données de notre corpus dans l'optique

¹⁰ Notre corpus est constitué des enregistrements des locuteurs suivants : 21abl1, 21abm1, 21acl1, 21acp1, 21ama1, 21amb1, 21aml1, 61acg1, 61acm1, 61ahl1, 61alh1, 69acg1, 69aer1, 69asg1, 75cac1, 75ccb2, 75ccm1, 75ccr1, 75clb1, 75clc1, 75csb1, 75cvl1, 91aal1, 91acs1, 92aaf3, 92acd1, 92acj1, 92app1.

des approches présentées dans la section 2. Puis, compte tenu de ces données, nous proposerons dans la section 4 quelques pistes de discussion et de conclusion.

Pour examiner le paramètre de la topicalité, qui constitue la base de l'approche de Lambrecht concernant l'analyse des SN sujets lourds, prenons les exemples suivants.

(10) E : Et tu l'as passé, le CAPES ?

MB : Oui.

E : Et alors ?

MB : J'ai été admissible, et puis euh, je suis allée à l'oral, et, je me suis euh, plantée en oral de littérature française. En plus j'ai fait un super gros contresens euh très drôle, donc euh, j'ai raté, j'ai eu trois. Et, du coup je suis pas allée à l'épreuve de linguistique, enfin de didactique le lendemain, du coup j'ai pas eu mon CAPES oui.

E : Parce que (XX) tes notes euh, en fait euh ?

MB : Non, non, je l'ai pas eu. Mais c'était tellement énorme comme contresens que euh, le jury m'a fait comprendre que je m'étais plantée quoi. Je suis, j'ai pas pu ressortir en me disant ouah. T'sais tu as toujours un intervalle euh, ben là, non c'était pas possible. Je, parce que tu sais, tu, je, tu vois comment ça se passe le CAP/. Ben les oraux de CAPES en général, tu as euh, tu passes pendant euh, vingt minutes euh, je crois, je me souviens plus. Euh, tu fais une présent/, enfin l'explication de texte euh, tu fais ton explication de texte tout seul, les jurys n'interviennent pas. Après tu sors pendant dix minutes pen/, pendant ce temps-là les jurys euh, ils se euh, ils établissent une note euh, plancher en fait, et euh, après tu reviens, après ces dix minutes là, tu reviens et là euh, le jury te pose des questions sur le, sur l'explication que t'as fait (21amb1)

(11) LB : c'est vraiment une initiative de ce collègue, parce que les professeurs de maths s'entendent très bien donc en fait ils regroupent trois classes de math, et en mathématiques, et euh et ces trois classes ils les remélan/ ils les redistribuent par niveaux d'élèves.

E : Hum hum.

LB : Mais à chaque petite vacance c'est-à-dire en gros toutes les six semaines ils font des examens qui sont communs aux trois classes, et puis les élèves bougent de niveau en fonction s'ils ont progressé ou si au contraire ils ont ralenti donc ça/ ça bouge dans tous les sens (75clb1)

(12) E : Ils ont fait des études et tout ou ?

SG : Ouais ma mère, elle a son bac et puis mon père a un BTS je crois (69asg1)

Dans l'exemple (10), la locutrice parle de son CAPES, plus exactement de l'examen oral qu'elle a raté. Dans cette description, « le jury » est une composante de la scène, mais le « protagoniste » reste la locutrice, désignée par les pronoms *je* et *me* ou *tu* et *te*. Cela n'empêche pas *les jurys* de fonctionner comme topique « mineur » (Lambrecht 1987 : 253) et d'être éventuellement disloqué — même si, dans ce cas précis, les hésitations peuvent également jouer un rôle dans la reprise pronominale.

Dans l'exemple (11), la locutrice décrit le fonctionnement de l'enseignement des mathématiques en groupes déterminés par le niveau des élèves. Même si les référents « les professeurs de maths » et « les élèves » ont un certain niveau de topicalité reflété notamment par des reprises anaphoriques pronominales, ils restent des composantes de la description : ce n'est pas sur eux que les informations sont fournies ; l'ensemble de la description concerne plutôt le système de l'enseignement des mathématiques. Les deux référents en questions n'ont toutefois pas le même statut dans le discours donné. En effet, le référent de *les professeurs de*

maths, lors des reprises anaphoriques, a un rôle sémantique d'agent (*ils regroupent trois classes de maths ; ils les redistribuent par niveaux d'élèves*), contrairement au référent de *les élèves* (*ils ont progressé ; ils ont ralenti*).

Dans l'exemple (12), en revanche, il n'y a pas de raison apparente de mise en arrière-plan du SN *mon père* ou de la proposition qui le contient et, parallèlement, de la mise au premier plan du SN *ma mère* ou de la proposition qui le contient. On constate même un contraste entre « ma mère » et « mon père », ce qui pourrait présager la dislocation du deuxième SN. En dehors de la distinction arrière-plan/premier plan, si l'on considère qu'elle est indépendante du paramètre de la topicalité (Barnes 1985 : 86), le statut topical des deux SN paraît assez clair : le reste de la proposition fournit une information à propos du référent du SN, qu'il soit disloqué ou non.

Comme nous l'avons vu dans la section 2, selon De Cat (2007 : 25–26), il existe un rapport régulier et « automatique » entre la topicalité d'un constituant et sa position disloquée. Ainsi, elle affirme que le sujet de prédicats *individual level* (ILP), toujours topical sauf s'il est en focus étroit, sera toujours disloqué pour pouvoir être interprété en tant que topique. Or, dans notre corpus, le sujet SN des ILP est loin d'être toujours disloqué, comme le montrent les exemples suivants :

(13) ILP avec sujet SN intégré :

- a. L2 : Avec les skis de fond tu te fais des frayeurs
CL : Tu finis la tête dans la poudreuse
L2 : Attends des fois t'as l' / des descentes elles font 800 mètres là et ça se sent bien puis tes skis sont vachement plus fins (21ac11)
- b. BL : Ouais, c'est moche quoi euh
E : Il y a rien quoi, enfin si, il y a Miami
BL : Il y a rien. Je pense qu'il y a, il y a beaucoup de fric et beaucoup de euh, problèmes euh, et puis euh, ouais c'est, c'est moche quoi, la campagne est moche, il y a pas de beaux paysages (21ab11)
- c. LH : et euh, ben le climat des Açores hein, on sait que l'air chaud qu'on a en Europe vient de là-bas donc on imagine le climat là-bas qui est, qui est pas mal du tout (61alh1)

Parmi les SN lexicaux sujets intégrés de notre corpus, 42,4 % apparaissent avec un prédicat *individual level*, sans qu'ils soient en focus étroit. Un prédicat *stage level* accompagne les autres SN : 14,2 % ont un SLP statif, et 43,4 % un SLP événementiel. Cet aspect des données de notre corpus présente donc d'importantes divergences par rapport à l'analyse de De Cat (2007). Nous reviendrons sur cette question dans la section suivante.

Lambrecht (1987) ainsi que Blanche-Benveniste (1994) évoquent certains facteurs grammaticaux qui sont en corrélation avec l'emploi de SN lexicaux intégrés comme sujets. Parmi ces facteurs, la subordination de la proposition contenant le SN en question semble jouer un rôle effectif. 44,3 % des SN lexicaux sujets intégrés sont en proposition enchâssée, autrement dit en position « régie », précédée par *parce que*, *c'est vrai que*, *à partir du moment où*, *pour que*, etc. (cf. Blanche-Benveniste 1994 : 92). En revanche, seulement 22,1 % des SN lexicaux sujets disloqués se trouvent en subordonnée.¹¹

Observons maintenant les statistiques qui concernent la transitivité des prédicats avec lesquels les sujets SN, disloqués ou non, apparaissent. Le Tableau 1 contient le nombre d'occurrences

¹¹ Le sujet des propositions principales est disloqué dans 73,5 % des cas, alors que le sujet des propositions enchâssées l'est dans 49,8 % des cas.

des SN sujets intégrés ou disloqués, selon les types de verbes. La catégorie des verbes monoargumentaux englobe tous les verbes intransitifs et pronominaux, ainsi que les verbes employés intransitivement, c'est-à-dire sans complément explicite.

	SN sujet intégré	SN sujet disloqué
<i>être</i>	87 (32,1 %)	293 (55,9 %)
verbes monoargumentaux	76 (28 %)	75 (14,3 %)
verbes au passif	10 (3,7 %)	8 (1,5 %)
verbes à plusieurs arguments explicites	98 (36,2 %)	148 (28,3 %)

Tableau 1 : Statistiques des SN sujets selon les types de verbes

La comparaison s'avère difficile à établir à cause du grand nombre de constructions avec *être*, surtout dans le cas des SN sujets disloqués. En effet, plus de 42 % des SN sujets disloqués se trouvent avec la tournure *c'est*, structure extrêmement fréquente (cf. notamment Barnes 1985). Pour faciliter l'interprétation des données, nous avons omis, dans le Tableau 2, les prédicats avec le verbe *être*.

	SN sujet intégré	SN sujet disloqué
verbes monoargumentaux	76 (41,3 %)	75 (32,5 %)
verbes au passif	10 (5,4 %)	8 (3,5 %)
verbes à plusieurs arguments explicites	98 (53,3 %)	148 (64,1 %)

Tableau 2 : Statistiques des SN sujets selon les types de verbes, à l'exception des constructions copulatives

On peut constater que la proportion des verbes à plusieurs arguments explicites par rapport aux verbes monoargumentaux ou passivés est plus importante dans le cas des SN sujets disloqués (64,1 % de verbes à plusieurs arguments) que dans le cas des SN sujets intégrés (53,3 % de verbes à plusieurs arguments). Comparons maintenant les deux constructions selon l'agentivité du sujet (intégré ou disloqué) :

		SN sujet intégré	SN sujet disloqué
sujet non agent	verbes monoargumentaux ou passivés	54 (29,3 %)	48 (20,7 %)
	verbes à plusieurs arguments explicites	57 (31 %)	90 (39 %)
	au total	111 (60,3 %)	138 (59,7 %)
sujet agent	verbes monoargumentaux	32 (17,4 %)	35 (15,2 %)
	verbes à plusieurs arguments explicites	41 (22,3 %)	58 (25,1 %)
	au total	73 (39,7 %)	93 (40,3 %)

Tableau 3 : Statistiques des SN sujets selon l'agentivité du sujet et les types de verbes, à l'exception des constructions copulatives

Du point de vue de la proportion des sujets au rôle sémantique d'agent, aucune disparité significative entre sujets intégrés et sujets disloqués ne peut être constatée. Le sujet agent des verbes à plusieurs arguments explicites reste assez souvent exprimé par un SN intégré. Certains de ces sujets font partie des « exceptions » décrites par Lambrecht (1987) : la proposition ne contient aucun autre SN lexical (le complément est exprimé par un pronom clitique, une complétive ou une infinitive ; par exemple : *les gens te tutoient*), le verbe exprime un déplacement (par exemple : *les élèves quittent le lycée*), ou le verbe est de type *dire*. Toutefois, contrairement au corpus analysé par Lambrecht (1987), il reste un nombre assez important de sujets intégrés, au rôle d'agent, avec un complément exprimé par un SN (par exemple : *les lecteurs font des fiches de lecture*) :

Verbes à plusieurs arguments explicites :	Sujet intégré, rôle sémantique d'agent
complément(s) pronom(s) clitique(s) ou complétive	10 (24,4 %)
verbe de type <i>dire</i>	8 (19,5 %)
verbe de déplacement	5 (12,2 %)
tous les autres cas	18 (43,9 %)

Tableau 4 : Statistiques des SN sujets intégrés au rôle d'agent, avec des verbes à plusieurs arguments explicites

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les noms propres désignant des personnes semblent également former une « exception » : ils peuvent être utilisés comme s'ils étaient des pronoms lorsqu'il s'agit de personnes « mentalement ou physiquement présentes » (Lambrecht 1987 : 249). Les statistiques de notre corpus confirment cette idée : 46 % des noms propres désignant des personnes ne sont pas disloqués, contrairement aux noms communs définis dont seulement 32 % sont intégrés. Dans l'exemple (14), le SN *Francis* pourrait être disloqué, puisque son référent a un statut topical. Il est toutefois à noter que, dans cet exemple, l'hésitation et la pause peuvent elles aussi signaler explicitement le statut topical de « Francis ». Les cas « clairs », où un nom propre désignant une personne dont le référent a un statut de topique occupe la position du sujet, sont en fait très rares.

- (14) E : Ouais donc euh, c'est euh, Francis et Loïc qui prennent la relève et qui euh
BL : Ben qui, oui, qui nous expliquent ce qu'on est en train de faire surtout, en général. Alors que nous on sait l'entendre, on sait le, le faire la plupart du temps et par contre on sait pas toujours à quoi ça correspond, et puis Francis, euh, enrichit énormément quand même au niveau euh, harmonique (21abl1)

Dans la section suivante, nous revenons sur les questions que ces données soulèvent et nous proposons des pistes d'analyse pour nuancer les approches présentées ci-dessus.

4. DISCUSSION

L'un des fondements de l'approche de Lambrecht (1981, 1987) et de De Cat (2007) est qu'il y a un rapport, dans le français parlé, entre la position disloquée d'un constituant et la topicalité de son référent, et que la non-dislocation d'un SN sujet reflète par conséquent la topicalité basse de son référent. Nous avons vu dans la section précédente que certaines occurrences de SN sujets intégrés s'expliquent effectivement par le statut non topical de leur référent. Il est à noter qu'il s'agit, dans tous les cas, d'une échelle de topicalité.¹² Un référent dénoté par un SN intégré peut être plus ou moins topical à un moment donné du discours, et son statut de topicalité peut changer au fur et à mesure du discours (cf. Lambrecht (1987) et la section 2.2 ci-dessus). Ainsi, dans l'exemple (11), le référent « les professeurs de maths » est dénoté par la suite par un pronom clitique sujet à plusieurs reprises, et apparaît donc comme le topique phrastique de plus d'une proposition.

Nous avons montré qu'une corrélation entre enchâssement et non-dislocation pouvait être constatée d'après les statistiques de notre corpus. Cela confirme ce que toutes les études présentées ci-dessus ont également observé. La différence d'approche réside dans le fait que la moindre proportion des SN disloqués dans les propositions enchâssées est présentée plutôt comme un facteur grammatical par Blanche-Benveniste (1994), alors que Lambrecht (1987) souligne les rapports entre subordination et topicalité basse, ainsi qu'entre topicalité basse et intégration. Un élément qui n'a pas été pris en compte jusqu'ici corrobore l'approche

¹² Cf. l'échelle d'acceptabilité topicale de Lambrecht (1994 : 165–171).

pragmatique. En effet, dans les exemples (13c), (15) et (16), la proposition subordonnée est introduite par un prédicat factif. La subordonnée est alors présupposée, ou présentée comme présupposée, elle est considérée dans son ensemble comme une information connue. Le prédicat ne peut alors pas fonctionner comme focus informationnel, comme ce serait le cas dans une phrase (non présupposée) à structure topique–commentaire.

- (15) LH : ben, le weekend euh, ben on sort ensemble, on va danser, on va dans des bars euh, on traîne un peu.
 E : Quels bars ? Parce qu'ils ont fermé le Petit Sou et, est-ce qu'il reste des bars sympas jeunes ?
 LH : Oui, oui, *c'est vrai que les bars* sont pas terribles hein. Alors euh, ben le P.M.U. moi ça me plaît pas du tout. (61alh1)
- (16) CG : mais euh, et tu te rappelles les, les, les après-midis où on s'échangeait les timbres ?
 ML : ah oui
 CG : il était sympa, Dany quand même de nous filer
 ML : ben oui
 CG : tous les timbres, et puis euh, tu te rappelles on était au, on avait été au château et puis, un jour où il faisait beau, et on, on avait étalé tous les timbres
 ML : ah oui
 CG : tu te rappelles pas ? on avait étalé tous les timbres et puis on s'était, parce qu'on faisait toutes la collection
 ML : ouais
 CG : à peu près, et on se les était euh
 ML : échangés oui
 CG : échangés euh, toi, tu prends celui-là, moi, je prends celui-là, chacun notre tour on en prenait un, et euh, et c'est vrai qu'enfin, c'était sympa quoi
 ML : *c'est bête que Maud* voulait pas revoir Cathy quoi
 CG : ben ouais mais ça, ça on en rediscutera hein, on en rediscutera, mais euh, bon déjà faudrait trouver la date pour se revoir toutes les six, déjà (61acg1)
- (17) CM : tu as du rouge, du orange, du bleu, et un crayon à papier, et si tu veux il y a un ressort qui a sauté, celui du rouge
 LH : ouais
 CM : sans faire exprès j'ai fait sauter, il croyait que son crayon était cassé, il m'a engueulé (61acm1)

Dans notre corpus, le SN est intégré dans 54,5 % des subordonnées présupposées avec un sujet SN lexical. En revanche, dans les subordonnées complétives non présupposées, avec un sujet SN lexical, seulement 33,9 % des SN sont intégrés (voir l'exemple (16)). Le sujet des subordonnées non présupposées peut donc plus facilement fonctionner comme topique.

Nos données confirment, d'une part, les corrélations décrites par Lambrecht (1987), mais elles étaient, d'autre part, leur caractère tendanciel également. Même si un grand nombre d'occurrences s'expliquent à l'aide de ces facteurs pragmatiques ou syntaxiques, il reste effectivement des cas où le référent d'un SN sujet intégré peut être considéré comme ayant un statut topical. Prenons les exemples suivants :

- (18) E : Et, et sinon ton frère il fait
 LA : Mon frère est en seconde. (91aa11)
- (19) E : Et votre, euh, projet de, euh, pour valider vos années d'architecture, c'était sur quoi ?
 AF : Alors, j'ai fait mon diplôme sur, euh, les mineurs délinquants, donc, euh, le, il y avait un mémoire, et il y avait un projet d'architecture. Le mémoire portait

sur, euh euh, l'historique des prisons, et euh, plus, plus spécifiquement sur les, les prisons pour enfants. (92aaf3)

Dans l'exemple (18), le caractère topical du référent de *ton frère* est rendu explicite par la dislocation qu'utilise l'enquêtrice dans sa question. La locutrice pourrait même référer à son frère par un pronom clitique sujet. Dans l'exemple (19), le référent « le mémoire » vient d'être introduit dans le discours, il est donc hautement accessible et la proposition donne des informations sur lui. En outre, le SN sujet qui dénote ce référent a un prédicat *individual level*.

De Cat (2007) établit un lien étroit entre topicalisation et dislocation notamment sur la base du fait que, dans son corpus, tous les SN sujets non focalisés et ayant un prédicat *individual level* sont disloqués. Or, dans notre corpus, 42,4 % des sujets SN lexicaux intégrés ont un prédicat ILP (dont la majorité en proposition non enchâssée). Comme le référent du sujet d'un ILP doit être un topique d'à-propos (Jäger 2001 : 112, Erteschik-Shir 1997 : 51, De Cat 2007 : 81), nous considérons que le référent d'un sujet SN lexical intégré peut fonctionner comme topique. Le rapport entre topicalité et dislocation ne s'avère donc pas « automatique ».

On peut se demander pourquoi on constate une divergence si importante entre les données du corpus de De Cat (2007) et celles de notre corpus. Elle peut être due au fait que la distinction entre ILP et SLP n'est pas toujours évidente. Il a été montré notamment que le caractère permanent ne constitue ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour qu'une propriété soit considérée comme un ILP (Jäger 2001, De Cat 2007 : 78). Selon De Cat (2007 : 80), le prédicat de l'exemple (20) dénote une propriété transitoire, puisque la locutrice parle d'une image particulière, et non des dauphins en général. Or, bien que nous n'ayons pas davantage d'informations sur la situation extralinguistique, la couleur verte des dauphins sur l'image en question semble être leur propriété permanente et non un écart par rapport à leur état habituel (l'écart se présentant entre les attentes habituelles et la réalité de l'image). Considérer le prédicat en (20) comme un prédicat *stage level* sur la base du caractère non permanent de la propriété verte est d'autant plus discutable qu'il ne s'agit pas, comme l'admet également De Cat, d'une condition décisive pour faire la distinction entre ILP et SLP.

(20) Les dauphins sont verts. [en parlant d'une image donnée] (De Cat 2007 : 80)

D'après ces observations, nous admettons donc que la topicalité du référent d'un sujet SN n'est pas systématiquement signalée explicitement par la dislocation du SN. Il est à noter que la variation de la forme du sujet, constatée par Blanche-Benveniste (1994) dans les différents corpus de français qu'elle a examinés, n'est pas tout à fait du même caractère que celle que l'on peut observer dans notre corpus. En effet, Blanche-Benveniste (1994) a comparé trois corpus très contrastés : une conversation enregistrée entre deux amies, un entretien enregistré avec un chef-opérateur qui donne des explications sur son métier, et un texte écrit tiré d'un article d'une critique musicale du journal *Le Monde*. La variation des formes du sujet est donc due aux différentes formes de discours : le genre du texte et le registre. Il n'en reste pas moins que notre corpus de français parlé des conversations (tout comme celui de Blanche-Benveniste) contient des SN sujets lexicaux intégrés dont le référent a un statut de topique. De ce point de vue, nous ne constatons aucune disparité perceptible entre les différentes interviews de notre corpus ; le taux des SN lexicaux sujets syntaxiques ne change ni selon le type de conversation (entretien guidé ou conversation libre), ni selon le rapport entre l'enquêteur et le locuteur (rapport amical ou non).

5. CONCLUSION

L'analyse d'un corpus de conversations en français parlé nous a montré que la fonction topicale du référent d'un SN lexical sujet n'est pas toujours explicitement signalée à l'aide de la dislocation du SN. Certaines caractéristiques grammaticales peuvent influencer sur le « choix » du locuteur de ne pas disloquer le SN sujet à référent topical, notamment l'enchâssement, l'agentivité et le degré de spécificité du sujet. Les noms propres désignant des personnes physiquement ou mentalement présentes ont moins tendance à être disloqués, même si leur référent est topical. Le type de prédicat (*individual level* ou *stage level*) semble avoir moins d'importance que ce qui lui a été attribué par De Cat (2007). Même si nous avons observé certaines tendances, nous n'avons pas trouvé de relation biunivoque entre la topicalité du référent du sujet SN lexical et la dislocation du SN.

La dislocation ou non des SN lexicaux sujets est donc liée à des propriétés pragmatiques, notamment à la topicalité du référent des SN en question, mais la dislocation des SN sujets à référent topique n'est pas systématique. Cette variation n'est pas seulement liée au genre et au registre du discours, mais résulterait intrinsèquement de la « compétition » entre l'ordre des constituants déterminé au niveau syntaxico-sémantique et celui déterminé au niveau pragmatique. Cela confirme l'idée de Lambrecht (1981) selon laquelle le français parlé est une langue à la fois à proéminence du topique et à proéminence du sujet.

Références

- ASHBY, W. J. 1999. Au sujet de quoi ? La fonction du sujet grammatical, du complément d'objet direct, et de la construction présentative en français parlé. *The French Review*, 72(3), pp. 481–492.
- BARNES, B. K. 1985. *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*, Amsterdam : Benjamins.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 1994. Quelques caractéristiques grammaticales des sujets employés dans le français parlé des conversations. In YAGUELLO, M. (éd.) *Subjecthood and Subjectivity: The Status of the Subject in Linguistic Theory*, Paris : Ophrys/Institut français du Royaume-Uni, pp. 77–108.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 2006. Detachment Constructions. In BROWN, K. (éd.) *Encyclopedia of Language & Linguistics* (Second Edition), Vol. 3, Elsevier, pp. 477–485.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 2007. Corpus de langue parlée et description grammaticale de la langue. *Langage et société*, 121-122, pp. 129–141.
- CARLSON, G. N. 1977. *Reference to Kinds in English*. Thèse de doctorat, University of Massachusetts, Amherst.
- DE CAT, C. 2007. *French Dislocation. Interpretation, Syntax, Acquisition*, New York : Oxford University Press.
- DURAND, J., LAKS, B. & LYCHE, CH. 2002. La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure. In PUSCH, C. & RAIBLE, W. (éds) *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Narr, pp. 93–106.
- DURAND, J., LAKS, B. & LYCHE, CH. 2009. Le projet PFC : une source de données primaires structurées. In DURAND, J., LAKS, B. & LYCHE, CH. (éds) *Phonologie, variation et accents du français*, Paris : Hermès, pp. 19–61.
- ERTESCHIK-SHIR, N. 1997. *The Dynamics of Focus Structure*, Cambridge : Cambridge University Press.
- FRADIN, B. 1988. Approche des constructions à détachement. La reprise interne. *Langue française*, 78, pp. 26–45.

- GADET, F. 1997. *Le français ordinaire*, 2^e édition, Paris : Armand Colin.
- GECSEG, ZS. 2007. Sur les principes de l'articulation de la phrase assertive dans le hongrois et dans le français parlé. In KASSAI, I. (éd.) *La structure informationnelle de la phrase*, Budapest : L'Harmattan, pp. 64–100.
- JÄGER, G. 2001. Topic–Comment Structure and the Contrast Between Stage Level and Individual Level Predicates. *Journal of Semantics*, 18, pp. 83–126.
- KURODA, S. Y. 1973. Le jugement catégorique et le jugement thétiq ue : exemples tirés de la syntaxe japonaise. *Langages*, 30, pp. 81–110.
- LAMBRECHT, K. 1981. *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-standard French*, Amsterdam : Benjamins.
- LAMBRECHT, K. 1987. On the Status of SVO Sentences in French Discourse. In TOMLIN, R. S. (éd.) *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam : Benjamins, pp. 217–262.
- LAMBRECHT, K. 1994. *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge : Cambridge University Press.
- LAMBRECHT, K. 2001. Dislocation. In HASPELMATH, M. *et al.* (éds) *Language Typology and Language Universals 2*, Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 1050–1078.
- LEBAS-FRACZAK, L. & AURIEL, A. 2013. Statuts communicatifs de différentes formes du sujet grammatical dans le corpus *Philosophèmes*. *Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage*, 5, pp. 115–137.
- PRINCE, E. F. 1981. Toward a Taxonomy of Given–New Information. In COLE, P. (éd.) *Radical Pragmatics*, New York : Academic Press, pp. 223–256.